

Découverte a Jérusalem d'une synagogue de l'époque hérodiennne

Author(s): Ch. Clermont-Ganneau

Source: *Syria* , 1920, T. 1, Fasc. 3 (1920), pp. 190-197

Published by: Institut Francais du Proche-Orient

---

# DÉCOUVERTE A JÉRUSALEM D'UNE SYNAGOGUE DE L'ÉPOQUE HÉRODIENNE

PAR

CH. CLERMONT-GANNEAU

En 1907, mon confrère de l'Académie des Beaux-Arts, le baron Edmond de Rothschild, voulut bien s'intéresser à un projet archéologique dont j'avais, depuis de longues années, préconisé la mise à exécution, sans plus de succès, du reste, que dans nombre d'autres cas où l'on m'a laissé prêcher dans le désert<sup>(1)</sup>. Il s'agissait cette fois d'entreprendre des excavations méthodiques à Jérusalem, sur la colline dite d'Ophel — colline marquant l'emplacement de la cité primitive de David — et cela sur un *certain point* de la colline où, selon mes calculs, il y avait chance de découvrir la nécropole des rois de Juda et, particulièrement, les sépulcres de David et de Salomon.

Afin d'avoir nos coudées franches et d'assurer la liberté de nos mouvements ultérieurs, on décida de procéder d'abord à l'acquisition des terrains en vue. Ces négociations délicates prirent plusieurs années, et c'est seulement en novembre 1913 qu'on put attaquer les travaux. La direction en fut confiée au capitaine Weill — aujourd'hui commandant — qui, conformément au plan conçu, poursuivit sa tâche jusqu'au 8 mars 1914, en nous tenant régulièrement, au fur et à mesure, au courant de la marche des travaux. Quelques mois après, la guerre vint couper court à notre entreprise, et la suite dut être remise à des temps meilleurs, temps qui, espérons-le, ne se feront pas trop attendre.

Cette première campagne produisit des résultats fort intéressants, et très encourageants pour l'objet propre de notre recherche. Elle amena aussi des trouvailles archéologiques ayant un intérêt d'un autre ordre. Parmi celles-ci je

(1) Par exemple, pour les excavations d'Éléphantine où, malgré mes instances, justifiées par une démonstration catégorique de l'identité sémitique du site, nous nous sommes laissé couper l'herbe sous le pied par une con-

currence étrangère qui, mise en éveil par les « hints » infructueusement suggérés en France même, avait pris les devants quand on se décida enfin chez nous à faire quelque chose... *tarde venientibus ossa.*

voudrais aujourd'hui signaler succinctement une belle inscription grecque<sup>(1)</sup> exhumée au milieu des restes d'un grand édifice où l'on remarque, entre autres vestiges, ceux de divers aménagements hydrauliques semblant appartenir à quelque établissement balnéaire.

Un fac-similé de ce document épigraphique venant d'être livré prématurément à la publicité<sup>(2)</sup> sans être accompagné d'aucune explication, il ne sera pas inutile d'en dire ici quelques mots, ne fût-ce que pour ne pas laisser imprudemment à certaine érudition étrangère, toujours aux aguets, l'occasion de nous devancer, là encore, et de traiter ce texte, jusqu'ici muet, comme une *res nullius*. J'ajouterai, d'ailleurs, qu'il a été étudié à mon cours du Collège de France, en 1915, avec le soin qu'il mérite et les commentaires détaillés qu'il comporte. C'est le résumé de cette étude qu'on trouvera ici<sup>(3)</sup>.

L'inscription est gravée sur un bloc de calcaire compact, bien équarri, mesurant (centimètres) : 75 l. × 41 h. × 20 ép.<sup>(4)</sup> Elle se compose de dix lignes de caractères. Le cartouche creux qui les contient est entouré d'un cadre rectangulaire mouluré, de profil très simple. Le texte est en général d'une bonne conservation et ne paraît pas avoir souffert des injures du temps. Malheureusement il n'a pas été respecté par la main de l'homme. A une époque indéterminée — romaine, byzantine ou arabe — on a essayé de le débiter en trois morceaux inégaux pour les réemployer dans quelque bâtisse. L'opération, heureusement, resta inachevée ; mais il subsiste encore des traces fâcheuses du ciseau employé pour l'exécuter : c'est ainsi qu'il a fait disparaître toutes les deuxièmes lettres de chacune des dix lignes.

Même genre de mutilation, du haut en bas, avec ablation d'une, et parfois de deux lettres, vers le tiers du texte. Les dernières lettres de certaines lignes

(1) Voir pl. XVIII, A, la reproduction exécutée d'après une très bonne photographie, prise au moment de la découverte par le Père Savignac et dont je dois une épreuve à l'obligeance du Père Vincent.

(2) R. WEILL, *La Cité de David*, *Rev. des Études juives*, t. LXIX (1919), pp. 1-85 ; t. LXX (1920), pp. 1-36 (*Annexe in-4°*, pl. XXV).

(3) La substance en a été communiquée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en sa séance du 19 juin 1920. Un mémoire plus

étendu, avec les développements techniques nécessaires, sera publié ailleurs.

(4) Ces trois dimensions semblent dérivées de la coudée antique de 0 m. 450 ; exprimées dans ce système, elles pourraient se ramener respectivement à :

40 (= 10 palmes) × 24 × 11 doigts.

Ce serait un rapport de plus avec la stèle du Temple d'Hérode dont je parlerai plus loin et dont les dimensions semblent, elles aussi, être réglées par le même système métrologique.

ont aussi été attaquées plus ou moins gravement par le ciseau destructeur. Néanmoins la lecture matérielle n'offre pas de difficultés et peut être tenue pour assurée.

Si l'on considère tout d'abord notre inscription au point de vue strictement paléographique, on constate que les caractères présentent les ressemblances les plus frappantes avec ceux de la stèle du Temple de Jérusalem, construit par Hérode, que j'ai découverte, à Jérusalem, il y a une cinquantaine d'années, et qui porte un avertissement comminatoire, *libellé en grec*, interdisant *sous peine de mort* l'accès du lieu saint à tous les Gentils <sup>(1)</sup>.

Pour faciliter la comparaison paléographique, je crois devoir donner (pl. XVIII, B) une nouvelle reproduction de cette stèle d'après une photographie — prise par les soins de M. Dussaud — de l'excellent moulage exposé dans la salle judaïque du musée du Louvre. On peut dire que les deux inscriptions font la paire. Le texte de la stèle est ainsi conçu :

Μηθένα ἀλλογενῆ εἰσπορεύεσθαι ἐντός τοῦ περι τὸ ἱερὸν τρυφάκτου καὶ περιβόλου  
ὅς δ' ἂν λήφθῃ ἑαυτῷ· αἴτιος ἔσται διὰ τὸ ἐξακολουθεῖν θάνατον.

*Que nul étranger ne pénètre à l'intérieur du « tryphactos » (balustrade) et du péribole (enceinte) qui sont autour du « hiéron » (esplanade du Temple); celui donc qui serait pris (y pénétrant) serait cause (litt. « coupable, responsable envers lui-même ), de la mort qui s'ensuivrait (pour lui).*

Je n'insiste pas sur le détail des ressemblances paléographiques; elles sautent aux yeux, et elles sont telles qu'elles permettent de poser *a priori* un diagnostic chronologique: notre inscription d'Ophel doit être, à peu de chose près, contemporaine de la stèle du Temple. Certains indices seraient peut-être même de nature à la faire remonter un peu plus haut (**M** à jambages écartés, **Σ** aux branches tendant encore légèrement à diverger). Une particularité à signaler, c'est la forme *sui generis* qu'affecte l'*epsilon* E: la barre horizontale médiane ne touche jamais le montant vertical de la lettre; le contrôle de l'estampage est décisif à cet égard <sup>(2)</sup>.

(1) Voir mon mémoire dans la *Revue archéologique*, avril et mai 1872, p. 214 et p. 290, pl. X (cf. tir. à part, pp. 1-32).

(2) On remarquera que, bien que les lettres soient de forme très régulière, elles varient souvent de module. Celles des trois premières



A. — Inscription de la Synagogue de Théodotos à Jérusalem.



B. — Stèle du Temple de Jérusalem.

## DÉCOUVERTE A JÉRUSALEM D'UNE SYNAGOGUE HÉRODIENNE 193

Cela nous conduit à conclure dès à présent que la nouvelle inscription doit probablement dater, soit du règne d'Hérode le Grand (années 37 — 4 av. J.-C.), soit, tout au moins, de la période de 66 ans, comprise entre la mort de ce roi et la destruction de Jérusalem par Titus en l'an 70 de notre ère.

Nous verrons tout à l'heure si cette conclusion chronologique est confirmée, ou infirmée, par les données de l'histoire et par la teneur même du texte, dont voici la transcription et la traduction :

- 1 Θ[ε]όδοτος Ούεττήν[ο]υ, ιερεὺς καὶ
- 2 ἀ[ρ]χισυναγωγος, υἱὸς ἀ[ρ]χισυν[αγώ-
- 3 γ[ο]υ, υἱωνὸς ἀρχισυν[α]γώγου, φά]ο-
- 4 δ[ό]μησε τὴν συναγωγ[ή]ν εἰς ἀν[άγν]ω-
- 5 σ[ιν] νόμου καὶ εἰ[ς] [δ]ιδαχ[ή]ν ἐντολῶν, κα[ὶ]
- 6 τ[ὸ]ν ξενῶνα, κα[ὶ] τὰ δώματα, καὶ τὰ χρη-
- 7 σ[τή]ρια τῶν ὑδά[τ]ων, εἰς [κ]ατάλυμα τοῦ-
- 8 ς [χ]ρήζουσιν ἀπὸ τ[ῆ]ς ξ[έν]ης, ἣν ἐθεμε-
- 9 λ[ίω]σαν οἱ πατέρες [αὐ]τοῦ κα[ὶ] οἱ πρε-
- 10 σ[βύ]τερο[ι] καὶ Σιμων[ί]δης.

*Théodotos, fils de Ouetténos, prêtre et archisynagogos, fils d'archisynagogos, petit-fils d'archisynagogos, a construit cette synagogue pour la lecture de la Loi et pour l'enseignement des Commandements, et (aussi) cette hôtellerie, et les chambres et les aménagements des eaux, pour les besoins de ceux (qui, venant) de l'étranger, (y sont) hébergés ; (établissement) qu'avaient fondé (jadis) ses pères, et les Anciens, et SIMONIDÈS.*

L. 1. — Θεόδοτος : nom propre déjà rencontré dans l'onomastique juive; équivalent hellénique de *Jonathan, Nathan, Nathaniel*, ou similaires. — Ουεττήνου : génitif patronymique; nom propre de physionomie incontestablement romaine; peut correspondre à *Vettenius* ou à *Vettienus*; je penche vers cette dernière forme, pour des raisons qui seront

lignes, contenant le préambule de la dédicace, sont sensiblement plus grandes que celles de la partie du texte n'ayant qu'un caractère énumératif. Vers la fin, la tendance à la grande taille reprend; elle s'accroît d'une façon tout à fait remarquable dans le nom de ΣΙΜΩΝΙΔΗΣ, qu'on a voulu mettre ainsi en

vedette pour une raison que je rechercherai tout à l'heure. Il faut tenir compte aussi de ce que la photographie, d'ailleurs excellente mais prise sous un angle horizontal légèrement oblique, tend à exagérer quelque peu, de gauche à droite, ces variations de grandeur.

données plus loin. Le lapicide a omis le *iota* entre le  $\tau$  et le  $\eta$ , comme il l'omettra à la l. 9 dans le mot  $\chi\alpha\iota$ ; mais là, il a essayé de réparer son erreur en intercalant après coup, très gauchement, la lettre sautée. —  $\kappa\epsilon\rho\epsilon\upsilon\varsigma$  : *kohen*; fonction sacerdotale disparue avec la destruction du Temple; le titre n'avait plus depuis qu'une valeur honorifique.

L. 2. —  $\acute{\alpha}\rho\chi\iota\sigma\upsilon\nu\acute{\alpha}\gamma\omega\gamma\omicron\varsigma$  : « chef de synagogue » —  $\psi\alpha\mu\eta\kappa\alpha\tau\alpha$ ; titre très fréquent dans l'épigraphie judéo-grecque de la diaspora; existait déjà à l'époque évangélique; charge à vie, semble-t-il, comme l'indiquent plusieurs inscriptions judéo-grecques ( $\delta\iota\grave{\alpha}\ \beta\iota\omicron\upsilon$ ), et, de plus, héréditaire, comme nous l'apprend la nôtre. Cf. le sobriquet *archisynagogus* donné plus tard à l'empereur Alexandre-Sévère à cause de ses tendances judéophiles.

L. 4-5. —  $\acute{\alpha}\nu\acute{\alpha}\gamma\omega\sigma\iota\nu\ \nu\omicron\mu\omicron\upsilon$  : la lecture de la Torah (la Loi,  $\delta\ \nu\omicron\mu\omicron\varsigma$ ; cf. le  $\text{רמורה}$  *rabbini*que). —  $\delta\iota\delta\alpha\chi\eta\eta\ \acute{\epsilon}\nu\tau\omicron\lambda\omega\upsilon$  : l'enseignement ( $\text{תלמוד}$ ) des Commandements, préceptes ( $\text{משפט, מצוה, מצוה, חק}$ ). Cela répond bien au double rôle de la synagogue selon la conception juive — à la fois lieu de prière et lieu d'enseignement : 1° *Beith sepher*, pour la *miqra*, ou lecture du texte sacré; 2° *Beith talmoud* ( $\delta\iota\delta\alpha\chi\eta\eta$ ) pour la *miçnah*, ou doctrine orale. Inutile de rappeler ici les passages bien connus du Nouveau Testament où nous voyons ainsi Jésus « lire » et « enseigner » dans les synagogues, à Capharnaüm, à Nazareth, dans le Temple même. Le passage des *Actes des Apôtres* ( $\text{XIII, 14, 15}$ ) est particulièrement topique à cet égard. — Remarquer l'omission systématique de l'article dans les deux expressions parallèles.

L. 6. —  $\xi\epsilon\nu\omega\upsilon\alpha$  : c'est une hôtellerie, un hospice (au sens d'*hospitium*), on peut dire, puisque nous sommes en Orient, un *khân*, ou une *madhâfa*. L'établissement est donc à deux fins : religieux et hospitalier. C'est ce que fait ressortir encore plus nettement la structure même de la phrase, qui répartit en deux groupes distincts les travaux énumérés. —  $\delta\omicron\mu\alpha\tau\alpha$  : au sens de  $\delta\omega\mu\acute{\alpha}\tau\iota\alpha$ , « chambres »; le mot, bien que classé comme poétique, est connu cependant dans la langue vulgaire de l'Évangile; il y figure (Matthieu, x, 27) dans l'expression passée en proverbe : « crier sur les toits » (*dicere... super domata*, comme traduit St Jérôme); par « toits » il faut naturellement entendre les terrasses des maisons orientales. Il s'agit probablement ici de chambres hautes, formant peut-être un étage supérieur de l'édifice. Le mot se retrouve, avec cette acception, dans des papyrus grecs, à ce que veut bien m'apprendre mon confrère M. Cuq.

L. 6-7. —  $\gamma\chi\eta\sigma\tau\eta\eta\ \rho\iota\alpha$  : installations, aménagements (cf. Athen. 5, p. 204, F). —  $\tau\omega\upsilon\ \acute{\upsilon}\delta\acute{\alpha}\tau\omega\upsilon$  : très probablement des dispositifs balnéaires, dont les fouilles ont dégagé des vestiges caractéristiques. Il ne faut pas oublier, en outre, que nous sommes juste au-dessus du grand aqueduc souterrain qui amenait l'eau de l'unique source de Jérusalem à la piscine de Siloé située tout près de là, aqueduc qui est précisément le fil conducteur de mon hypothèse sur l'emplacement de la nécropole des rois de Juda. On sait, d'autre part, que les antiques synagogues comportaient souvent des bassins pour les bains rituels. —  $\epsilon\iota\varsigma\ \kappa\alpha\tau\acute{\alpha}\lambda\omicron\mu\alpha$  : pour servir « au logement » ou « de logement »; le grec, comme le français peut employer le mot au sens verbal ou au sens concret. C'est dans ce dernier sens qu'il apparaît dans les récits évangéliques relatifs à la Nativité (Luc, II, 7) et à la Cène (Luc, XXI, 11; Marc, XIV, 12). Chez les Septante (Exode, IV, 24) il a l'acception de « halte » et « lieu de halte ».

## DÉCOUVERTE A JÉRUSALEM D'UNE SYNAGOGUE HÉRODIENNE 195

L. 8-9. — ἐθεμελίωσαν : première fondation de l'établissement, bâti, achevé ou restauré par Théodotos. — πατέρας αὐτοῦ : ce sont le père et le grand-père de Théodotos, auxquels il a succédé comme archisynagogos. — οἱ πρεσβύτεροι : les Anciens, les *Zeqènim*, constituant la *gérousia*, la *boulè* ou le *sanhédrin*, à l'époque de la fondation et y ayant participé officiellement.

L. 10. — Σιμωνίδης : nous verrons plus loin à quel titre ce personnage figure ici.

M. Weill, qui, ainsi qu'il avait été entendu, me tenait régulièrement au courant de la marche de nos travaux, me transmit au moment de la découverte une première photographie fort imparfaite de l'inscription et un estampage heureusement mieux réussi qui me permit de déchiffrer le texte sans difficulté. Il y avait joint une note rédigée sur les indications des savants Pères dominicains du couvent de Saint-Étienne, aux lumières de qui il avait cru devoir recourir pour la lecture et l'interprétation.

Dans cette note assez étendue on essayait de fixer l'origine et la date du document, voire même l'identité historique des personnages qui y figurent ès noms. Ces conclusions diffèrent sensiblement de celles auxquelles j'ai abouti de mon côté. Elles peuvent se résumer ainsi en quelques mots. Théodotos appartiendrait à une famille sacerdotale de Jérusalem emmenée en captivité à Rome après la victoire de Titus en l'an 70 de notre ère. Il ne serait pas le fils de Ouettènos, mais son affranchi, ou son client. Ce Ouettènos ne serait autre que le consul romain *Vetennius* qui était en charge sous Trajan, en l'an 107 J.-C. Quant à Simonidès, ce serait le propre fils de l'historien juif Flavius Josèphe — *Simonidès Agrippa* — né dans la septième année du règne de Vespasien, personnage qu'on a déjà voulu reconnaître dans un certain *Marcus Flavius Agrippa pontifex et duumvir*, mentionné dans une inscription latine de Césarée <sup>(1)</sup>. Pour ce qui est de Théodotos, revenu dans sa patrie, il aurait réussi, grâce à ses attaches romaines, à obtenir, de la complaisance du commandant de la garnison laissée à la garde de ce qui pouvait rester de Jérusalem, l'autorisation de restaurer quelque ancienne synagogue fondée jadis par ses ancêtres,

(1) C. I. L., suppl. t. III, n° 12082. Malgré l'opinion de Mommsen et de Zangemeister, cette identification historique me paraît inadmissible ; à mon avis, le *duumviralis* de Césarée, *orator* de son état, devait être quelque simple *pontifex minor* ressortissant à un

culte local païen, peut-être bien même ayant quelque accointance avec le collège des *Augustales*. Comparer l'inscription de Beyrouth (Wadd. n° 1841, d), où nous voyons un *duumvir* de Berytus, *pontifex et flamen Augustalis*.

peut-être bien celle des *Libertini*. La dite restauration et l'inscription qui la commémore seraient à placer entre les années 105 et 110 de notre ère.

L'hypothèse est ingénieuse et s'appuie sur certains contacts historiques spécieux. Je ne la crois pas fondée, et cela pour diverses raisons. D'abord, la question est dominée par le diagnostic épigraphique, la paléographie des caractères nous reportant formellement, comme je l'ai montré, vers l'époque hérodiennne. Ensuite, l'in vraisemblance du fait qu'après le siège de 70, on aurait toléré la construction d'un établissement religieux et hospitalier, d'une telle importance; sur les ruines de la Ville Sainte, impitoyablement rasée par Titus et rigoureusement interdite au retour des Juifs. Enfin, les difficultés chronologiques provenant de la date de naissance du fils de Flavius Josèphe.

J'envisage les choses sous un angle tout différent. Voici, esquissé à grands traits, l'aspect qu'elles me semblent avoir; c'est celui que j'ai exposé jadis à M. Weill en lui répondant, au reçu de sa note, pour remettre historiquement les choses au point.

Quelques années *avant* le drame de l'an 70, notre Théodotos, *fil*s de Ouetténos, prêtre et archisynagogos — comme l'avaient été successivement son père et son grand-père — originaire de l'étranger (peut-être bien d'Italie), riche, construit ou restaure à ses frais la synagogue et l'hospice pour les pèlerins venant du dehors. Cette synagogue est peut-être bien celle dite des *Libertini* — des affranchis romains — dont parlent les Actes des Apôtres. On a reconnu depuis longtemps que ces *Libertini* de Jérusalem étaient des affranchis ou des descendants d'affranchis, issus des captifs juifs emmenés à Rome après la prise de Jérusalem par Pompée, en l'an 64 *avant notre ère*.

On peut fort bien imaginer que le père de notre Théodotos appartenait à cette catégorie et qu'il devait son nom de *Vatenus*, ou mieux *Vettienus*, si nettement marqué au coin latin, à son patron ou au patron d'un ascendant se rattachant à la vieille *gens Vettia*, ou *Vectia*.

Un des captifs juifs de cette époque a pu échoir en partage à quelque *Vettius*, puis, affranchi par lui ou adopté, prendre à cette occasion le nom dérivé *Vettienus* et le transmettre, soit à son fils, soit (par voie *patronymique*) à son petit-fils, — cela nous permettrait de descendre aussi bas qu'il peut être nécessaire, sans toutefois dépasser la date critique de 70, qui me semble être, sous tous les rapports, un *terminus ad quem* infranchissable.

Peut-être même pourrait-on pousser l'hypothèse plus loin ; je ne fais que l'indiquer ici avec une grande réserve, sachant par expérience qu'il faut se défier de ce genre de mirage. Il y a un *Vettienus* qui occupe une place assez importante dans la vie et les relations de Cicéron. Il résulte de diverses lettres de la correspondance de celui-ci avec son ami Atticus que ce Vettienus était un homme d'affaires, un *argentarius* fort avisé, voire un *fenerator*, dont Cicéron — grand ami des publicains — toujours prodigue et besogneux, se servait pour ses acquisitions d'immeubles, ses avances d'argent, ses opérations financières, etc. Il paraît avoir été fort intime avec lui, et il en parle souvent sur le ton plaisant qu'affecte un grand seigneur sur le chapitre de son intendant. Ce Vettienus exerçait un métier qui répond assez bien aux aptitudes caractéristiques de la race juive. Son nom implique une origine servile ou adoptive. Ne serait-ce pas un de ces captifs juifs de Pompée, affranchi par un Vettius quelconque <sup>(4)</sup> ? Manieur d'argent, il avait pu amasser une belle fortune et la transmettre à ses descendants, dont l'un, notre Théodotos, aurait fait le noble usage que nous révèle l'inscription, en pensant surtout aux besoins de ses congénères venus d'Italie à Jérusalem pour accomplir leurs devoirs religieux, et surtout le premier de tous : la célébration de la Pâque.

L'établissement construit par lui l'aurait été sur l'emplacement de celui dont ses pères, d'un commun accord avec les autorités représentées par les *presbyteroi* du temps, auraient projeté la fondation, ou même jeté les fondations. Cette première fondation avait pu être justement, soit détruite, soit interrompue par la prise de Jérusalem par Pompée.

Quant au nom de SIMONIDÈS qui figure à la fin du texte, en lettres *plus grandes que le reste*, il intervient peut-être ici, sous cette forme majuscule, parce que c'est celui de quelque haut dignitaire, civil ou religieux, qui était en charge à l'époque de la première fondation. Simonidès, s'il n'était pas *archiereus*, pouvait être, tout au moins, le président de cette assemblée des Anciens mentionnée immédiatement avant son nom, et faire ici figure d'éponyme en sa qualité de *gérousiarque*.

CH. CLERMONT-GANNEAU.

(4) On pourrait penser, par exemple, à ce L. Vettius qui a joué justement un certain

rôle dans l'histoire de Cicéron, aux environs de l'an 63 avant J.-C.